

Rapport annuel 2015

Chers membres

Il est à nouveau temps de rédiger et présenter le rapport annuel de notre association. 2015 a été une année riche en évènements et nouveautés. Le comité a été actif à différents niveaux avec le soutien de Dorothee Hauser dans le secrétariat de l'ASMT.

J'aimerais tout d'abord annoncer une nouvelle concernant le comité. Rahel Sutter va malheureusement le quitter lors de l'assemblée générale d'aujourd'hui. Son départ sera officialisé plus tard. L'engagement enthousiaste de Rahel nous manquera tant que nous avons décidé de la remplacer à double. Nous nous réjouissons de pouvoir vous proposer aujourd'hui deux nouveaux membres du comité au vote : Jacqueline Stohler et Oliver Posch.

Rahel Sutter est aussi en charge de la commission de la communication. J'en viens donc à la nouveauté la plus importante de l'année dernière, notre nouveau site web. Vous l'avez certainement tous déjà utilisé. Rahel Sutter a investi de nombreuses heures de travail, avec Christian Kloter et le soutien d'un informaticien, afin que le nouveau site web transmette une image professionnelle de notre association vers l'extérieur et soit attrayant et facile d'utilisation pour les membres. Tous les textes allemands ont été actualisés par le comité actuel et moi-même. Les textes français ont été actualisés par Anne Bolli et Dorothee Hauser. Christian Kloter a également préparé une affiche et un flyer pour l'ASMT avec le même design que le site web. Les deux ont été utilisés pour la première fois lors de notre symposium à Berne et peut aussi être utilisé par nos membres lors de futurs évènements publics. Un grand merci à Rahel, Christian et mes collègues du comité, y compris Dorothee Hauser, pour leur énorme engagement.

A l'avenir, Dorothee Hauser sera aussi responsable de la mise à jour du site web. Les tâches de Rahel Sutter seront reprises par un des nouveaux membres du comité.

Un autre évènement de la commission de la communication, la deuxième **European Music Therapy Day**, a eu lieu le 15 novembre 2015 avec comme slogan *Let's play!* En collaboration avec l'EMTC et l'ASMT (Anne Bolli, Rahel Sutter), les membres ont entrepris diverses activités durant lesquelles la musicothérapie a été présentée au public. Plus de précisions figurent dans le rapport de Bettina Kandé.

La nécessité de développer un meilleur réseau ainsi qu'une image unifiée pour les musicothérapeutes indépendants a été soulevée lors de l'atelier d'après-midi de la dernière assemblée générale. Ce point a été pris en considération depuis. Anne Bolli et Rahel Sutter ont créé une plateforme d'échange pour les indépendants découlant sur une première rencontre durant laquelle un nouveau groupe de travail a été créé.

Pour le soutien juridique de l'association, Marion Morad, lic. jur., avocate MBA HSG, succède à Vera Challand. Elle est présente à la séance d'aujourd'hui et se présentera elle-même par la suite.

Dans le cadre du processus de professionnalisation de la communication de notre association, nous prévoyons une journée „stratégie“ avec le coach Marc Berger et le nouveau comité.

Une image professionnelle claire et visible est essentielle pour une politique professionnelle positive. C'est le sujet que j'aimerais aborder maintenant. Anne Bolli et moi-même sommes en charge de la commission de politique professionnelle.

Plusieurs changements ont eu lieu dans le cadre de la politique de santé. Ceux-ci ont également des conséquences sur notre politique professionnelle. Actuellement, la tendance est à la reconnaissance des professions et la réglementation des diplômes. Pour cette raison,

l'ASMT s'était déjà décidé à soutenir le MAS en musicothérapie clinique de la ZFH lors d'une assemblée générale extraordinaire en 2006. Entretemps, une grande partie de nos membres détiennent ce titre. La décision de l'époque de soutenir le MAS plutôt que la CASAT avec son diplôme d'art-thérapeute DF est un sujet sensible. La coexistence des deux représente encore aujourd'hui un grand défi. La CASAT s'engage activement à différents niveaux pour le diplôme d'art-thérapeute DF. Nous avons constaté que la CASAT a discrédité le MAS en musicothérapie clinique à plusieurs reprises. Afin de rétablir une coexistence loyale, nous avons cherché à rétablir le contact avec la ZHdK et la CASAT. Etant donné qu'aucune date pour une rencontre entre l'ASMT, la ZHdK et la CASAT n'a été trouvée en 2015 et que des informations concernant la comparaison des titres du diplôme d'art-thérapeute DF et du MAS en musicothérapie clinique sur le site de la CASAT sont incorrectes et alourdissent le climat, l'ASMT a décidé d'attendre une rencontre bilatérale entre la direction des études du MAS de la ZHdK et la CASAT avant de prendre une décision. Un nouveau développement est également à signaler dans ce contexte. Dix ans après la décision prise lors de l'assemblée générale extraordinaire de 2006, le Forum de formation continue en musicothérapie (en allemand : Forum Musiktherapeutischer Weiterbildung Schweiz FMWS) a décidé de devenir prestataire de module pour l'Examen Professionnel Supérieur du diplôme art-thérapeute DF, spécialisation musicothérapie, de la CASAT. A l'avenir, il y aura donc davantage d'art-thérapeutes DF avec une spécialisation en musicothérapie sur le marché.

Il en résulte que l'ASMT, en tant que représentante de tous ses membres, cherche à soigner la collaboration entre les différentes filières de formations en musicothérapie en Suisse et se trouve régulièrement tiraillée entre les différents intérêts. Ceci nous a poussé à organiser une table ronde avec les directions des études suisses l'après-midi de l'assemblée générale afin d'inclure nos membres et les informer de manière transparente.

Dans le domaine de la politique professionnelle, nous avons également préparé une lettre informative qui référence les différents diplômes reconnus par l'ASMT pour aider les institutions lors de recrutements. Cette lettre sera accessible sur notre site web, elle pourra être téléchargée et sera prochainement envoyée aux institutions.

Nous avons récemment aussi été actifs dans les Grisons pour des activités de lobbying sur demande du ssp/vpod-grischun et nous avons soumis une réponse à la consultation pour la nouvelle loi sur la santé dans les Grisons. Dans ce contexte, nous avons découverts le registre national des professions de la santé NAREG de la Croix-Rouge (mandatés par le CDS¹) qui se base sur l'accord intercantonal sur la *reconnaissance des diplômes dans le domaine de la santé*. Nous allons nous renseigner auprès de la CDS¹ s'il est possible d'être inclus dans cet accord intercantonal.

Anne Bolli Lemièr rapporte de Suisse romande que les classes salariales atteintes dans le canton de Vaud dans le cadre des nouvelles conventions collectives de travail des secteurs santé et social apportent davantage de visibilité et permet à certain(e)s musicothérapeutes d'être mieux rémunéré(e)s.

Nous apprendrons en mai ce qui se passe dans le domaine des travailleurs indépendants et du RME. Sandra Lutz et moi-même avons été invitées à une séance du RME autour des futurs numéros de méthodes en tant que représentantes de l'ASMT.

La dernière tâche officielle de Rahel Sutter au sein du comité de l'ASMT sera d'effectuer une collecte et analyse d'informations sur la profession moyennant un questionnaire dont les évaluations/résultats seront accessibles aux membres de l'ASMT.

La commission de la Newsletter rapporte que trois Newsletter de l'ASMT, rédigées par Matthias Andenmatten, ont été publiées. Son design sera professionnalisé comme le nouveau

¹ CDS: Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé

site web 2016. Les contributions de fonds, les rapports de symposia, les nouveaux projets de recherche etc. sont toujours les bienvenus.

La commission de formation continue, avec Friederike Halsbeck, Monika Esslinger et Renate Nussberger, a organisé une intéressante journée de rencontre de l'ASMT à Berne sur le sujet „La façon dont tu me rencontres – formes de rencontres thérapeutiques dans le contexte clinique“ (en all. : „Wie du mir begegnest – therapeutische Beziehungsgestaltung im klinischen Kontext“). 80 participant(e)s se sont inscrits dont de nombreux de Suisse romande. Ce nombre est réjouissant. Le rapport à ce sujet suivra plus tard. Les trois organisatrices de la commission de formation ne continuent malheureusement pas. Un grand merci pour leur engagement. Nous recherchons actuellement 2-3 nouvelles personnes en charge de cette commission pour la prochaine journée professionnelle fin 2017.

Bettina Kandé-Staehelin, déléguée de l'EMTC, nous rapportera les échanges et les événements des autres pays européens par la suite.

La commission d'admission se réjouit de la croissance de l'association en 2015 avec 14 nouveaux membres ordinaires et 9 membres associés. 8 membres ont démissionné, 1 a interrompu son adhésion et personne n'a été exclu. Nous comptons ainsi actuellement 262 membres au total.

Interruption d'adhésion

1. Leitgeb, Margareth 2015/2016

Démissions

1. Chollet, Aline
2. Crivellotto, Lucio
3. Macherel, Pascale
4. Pedroli, Ariane
5. Riniker, Regula
6. Robert-Grandpierre Christine
7. Schneider, Brigitte

Adhésions

Ordinaires

1. Anderes, Regula
2. Beyeler, Sonja
3. Cervini, Teresa
4. Edlinger, Patrizia
5. Galli, Corinne
6. Hellemann Karin
7. Iseli, Brigitta
8. Keller, Peter
9. Kronabitter-Oehri, Denise
10. Mathys, Monic
11. Mayer, Linda
12. Pfister, Barbara
13. Schaub Gutjahr Daniela
14. Triet, Tanja

Associés

1. Bottone, Antonio
2. Esperti, Antonio
3. Glanzmann, Karin
4. Gschwind, Heidi
5. Kauflin Christoph
6. Moeglin, Clotilde
7. Ramette-Schneider Diana
8. Russo, Diandra
9. Stucki, Karin

Membres d'honneur

1. Lutz-Wirz, Ruth

En plus d'innombrables échanges de courriels, d'appels, de discussions et de séances avec différents groupes, le comité s'est réuni l'année dernière lors d'une retraite à Wilchingen, chez Dorothée Hauser, et a mené 8 conférences téléphoniques par Skype.

Un grand merci à mes collègues du comité et à notre secrétaire, Dorothée Hauser, pour cette collaboration enrichissante, vive et toujours productive.

Le secrétariat reçoit presque quotidiennement des e-mails de membres germanophones ou francophones, mais aussi de personnes externes à l'association, qui nous contactent au sujet de problématiques de politiques professionnelles liées à la musicothérapie, les formations, la mise en relation avec des thérapeutes ou de places de stage ainsi que pour des articles de journaux ou des travaux de maturité. Cet échange anime notre vie associative et contribue aux relations publiques. J'aimerais aussi vous inviter cordialement à continuer à participer activement à l'ASMT et à ses événements.

Ursula Wehrli Rothe